

Intervenants



321 VAKANZ
Tricentenaire

Fondation
Wonschster



Organisation

OGB•L
DTH Département des Travailleurs Handicapés



Supporters



Conférence Tourisme accessible pour tous !

Samedi 29 novembre • 15h-18h • 31 rue du Fort Neipperg (OGBL)

Avec traductions : Allemande ; française ainsi que langage des signes allemand

Inscription pour au plus tard, le mercredi 19 novembre 2025 par Mail, à : joel.delvaux@ogbl.lu

Au cas où vous avez des **besoins spécifiques** pour pouvoir participer à notre évènement, veuillez svp nous les indiquer lors de votre inscription. Nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Vous pouvez également participer à notre conférence, en ligne via **ZOOM**.

Le lien sera mis en ligne sur nos réseaux sociaux, quelques jours avant l'évènement.

L'histoire du congé payé est étroitement liée à l'évolution des droits des travailleurs et des conditions de travail au fil du temps. Voici un aperçu des principales étapes de cette évolution :

1. Révolution industrielle (fin du 18^e - début du 19^e siècle)

- Avec l'essor de l'industrialisation, les conditions de travail se sont détériorées dans de nombreuses usines. Les travailleurs, souvent soumis à de longues heures de travail dans des conditions difficiles, ont commencé à revendiquer de meilleures conditions.

2. Mouvement ouvrier (19^e siècle)

- Les syndicats ont commencé à se former pour défendre les droits des travailleurs. Cela a conduit à des grèves et à des manifestations pour obtenir de meilleures conditions de travail, notamment des horaires plus raisonnables et des congés.

3. Premières législations (20^e siècle)

- Les premières lois concernant les congés payés ont été adoptées sporadiquement dans différents pays au début du 20^e siècle. Par exemple, en France, la loi de 1936 a instauré les congés payés pour les travailleurs, permettant à chaque salarié de bénéficier de deux semaines de congés par an.

4. Généralisation et évolution (1940 – 2000)

- Au cours des décennies suivantes, le principe des congés payés s'est propagé à de nombreux pays. Les périodes de congés ont été allongées et les réglementations ont été renforcées pour inclure d'autres formes de congés, tels que les congés maternité et les congés pour raisons familiales.
- Les pays ont progressivement adopté des lois garantissant un minimum de jours de congé payés par an. Par exemple, dans de nombreux pays européens, le minimum légal est de quatre semaines de congés payés par an.

5. Défis contemporains et nouvelles formes de congés

- Aujourd'hui, le débat sur les congés payés se concentre également sur la qualité de vie au travail, le bien-être des employés, et les évolutions du travail (télétravail, travail flexible).
- Des questions telles que les congés supplémentaires pour les soins familiaux ou les congés pour des raisons de santé mentale deviennent de plus en plus pertinentes.

Conclusion

L'histoire du congé payé est donc celle d'une avancée progressive des droits des travailleurs, marquée par des luttes syndicales et des évolutions législatives. Les congés payés sont aujourd'hui considérés comme un droit fondamental dans de nombreux pays, reflétant l'importance accordée à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.



Voyager est une expérience enrichissante qui peut apporter de nombreux bénéfices, et cela s'applique également aux personnes handicapées. Voici quelques points soulignant l'importance de voyager pour cette population :

1. Élargissement des horizons

Voyager permet de découvrir de nouvelles cultures, des paysages variés et des modes de vie différents. Pour les personnes handicapées, cela peut aussi être une occasion de voir comment d'autres sociétés prennent en compte l'accessibilité et l'inclusion.

2. Développement personnel

Les voyages offrent des défis qui peuvent aider à renforcer la confiance en soi et l'autonomie. Surmonter des obstacles, planifier un itinéraire ou naviguer dans un environnement inconnu peut être très valorisant.

3. Opportunités de socialisation

Voyager peut faciliter les interactions sociales et permettre de rencontrer d'autres personnes. Cela peut contribuer à réduire le sentiment d'isolement que certaines personnes handicapées peuvent ressentir.

4. Sensibilisation à la diversité des capacités

En voyageant, les personnes handicapées peuvent sensibiliser les autres à leurs besoins et à leurs expériences, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la diversité des capacités.

5. Accessibilité et inclusion

Les voyages peuvent également mettre en lumière les lacunes en matière d'accessibilité dans différents endroits, incitant ainsi les responsables à améliorer les infrastructures et les services pour tous.

6. Bien-être mental et émotionnel

Échapper à la routine quotidienne et se plonger dans un nouvel environnement peut être bénéfique pour la santé mentale. Les voyages peuvent apporter un sentiment de plaisir, de détente et de découverte.

7. Adaptation et résilience

Voyager peut aider les personnes handicapées à s'adapter à des situations nouvelles et parfois imprévues, renforçant ainsi leur résilience.

8. Création de souvenirs précieux

Enfin, voyager permet de créer des souvenirs inoubliables, que ce soit seul ou en compagnie de proches. Ces expériences peuvent être des sources de joie et de fierté.

Conclusion :

Il est essentiel de promouvoir le voyage inclusif et de veiller à ce que les infrastructures touristiques soient accessibles. Les organisations de voyage et les gouvernements ont un rôle clé à jouer dans l'élargissement des possibilités de voyage pour les personnes handicapées, afin qu'elles puissent également bénéficier des nombreux avantages que le voyage peut offrir.